

[Numéros / 2013 | 1](#)

Neutralité des pénalités au regard de la T.V.A.

DÉCISION DE JUSTICE

[CAA Lyon, 4ème chambre – N° 11LY02043 – Société Algeco et autres – 21 juin 2012 – C+ !\[\]\(d66ff64371a51729ac8c1cdaa685ba6f_img.jpg\)](#)

INDEX

Mots-clés

TVA, Pénalités, Montant calculé hors taxe

Rubriques

Marchés et contrats

TEXTE

Résumé

¹ Les pénalités de retard infligées au titulaire d'un marché public, étant sans effet sur la valeur ajoutée apportée par les prestations fournies, ne doivent s'imputer que sur le montant calculé hors taxe du solde du marché.

DROITS D'AUTEUR

CC BY-NC-SA 4.0

[Numéros / 2013 | 1](#)